



SGCE

Conseil et étude en sécurité

PROGRAMME DE FORMATION

Version1 : Janvier 2025



SGCE - 52 rue Athime Rué 92380 GARCHES - Port. 07-76-73-50-36 – sgceentreprise@outlook.fr

- NDA Formation : 1192 28394 92

- Site www.sgceentreprise.fr - APE 7490B - RCS Nanterre

- SAS au capital social de 1000 € - Siret : 92757444200012

FORMATION INITIALE DES SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL : S.S.T.

Public visé :

- Toute personne devant connaître les gestes de premiers secours pour porter assistance aux accidentés et aux malades.
- Toute personne devant contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise au profit de la santé et sécurité au travail.

Prérequis nécessaires pour suivre la formation :

Avoir une aptitude physique pour réaliser les divers gestes de secours.

Les gestes de secours ne doivent pas être effectués de manière « parfaite » pour obtenir sa certification SST. De ce fait, un handicap ne sera pas un obstacle à la formation.

Objectif de la formation :

A l'issue de cette formation, l'apprenant doit être capable :

- D'intervenir face à une situation d'accident du travail (Domaine de Compétence 1).
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise (Domaine de Compétence 2).

Les thèmes abordés lors de la formation à la prévention des risques professionnels permettent au sauveteur secouriste du travail d'être plus conscient des causes d'accident, et d'adopter un comportement préventif.

Il contribue ainsi à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et pourra remonter les informations nécessaires à sa hiérarchie et apporter, le cas échéant, son concours à la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Moyens pédagogiques et techniques :

Salle de réunion équipées de tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable de type paperboard.

- Point d'eau courante accessible à proximité pour la réalisation de gestes de secours.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.
- Outils pédagogiques (PAP SST & PI SST) et matériel de simulation et d'apprentissage.

Personnel encadrant :

1 formateur titulaire du certificat de formateur SST, certifié INRS, en cours de validité.

Durée de la formation :

La durée de cette formation est de 14 heures répartie sur deux jours. A cette durée il pourra être ajouté, le cas échéant, un temps de prise en compte des risques spécifiques de l'entreprise.

Une intersession pourra être à prévoir si besoin.

Les apprenants sont mis en situation et évalués après chaque thème évoqué ce qui correspond à 50%, environ, du temps de la formation.

Validation et conditions de renouvellement :

Cette certification SST, après obtention des évaluations certificatives, à une durée de 24 mois.

La continuité de ce certificat est conditionnée par un stage de Maintien Actualisation des Compétences (MAC) tous les 24 mois à l'issue de la réussite aux épreuves certificatives.

Nombre de participants :

Cette formation est proposée à partir de 4 participants au minimum et au maximum 10.

Modalités des épreuves certificatives par la délivrance du certificat SST :

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de mise en situation tout au long de la formation et consigne les résultats sur une fiche d'évaluation formative standard.
- Pour l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, l'apprenant est évalué sur deux épreuves certificatives en fin de formation. Une épreuve par domaine de compétence.
- Le certificat est obtenu dès lors que l'apprenant a suivi la totalité de la formation et qu'il satisfait aux deux épreuves certificatives dans leur totalité.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- Un certificat SST (modèle national) est édité au nom du titulaire via l'outil de gestion FORPREV et lui est envoyé.

SGCE - 52 rue Athime Rué 92380 GARCHES - Port. 07-76-73-50-36 – sgceentreprise@outlook.fr

- NDA Formation : 1192 28394 92

- Site www.sgceentreprise.fr - APE 7490B - RCS Nanterre

- SAS au capital social de 1000 € - Siret : 92757444200012

Programme de formation :

Deux pratiques d'enseignement sont mises en place :

- Enseignement théorique : le savoir
- Enseignement pratique : le savoir-faire

Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail.
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

Domaine de compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail.

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Protéger de façon adaptée.
- Examiner la victime.
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime.
- Secourir la victime de manière appropriée.
 - Secourir 1 : La victime saigne abondamment.
 - Secourir 2 : La victime s'étouffe.
 - Secourir 3 : La victime se plaint d'un malaise.
 - Secourir 4 : La victime se plaint de brûlures.
 - Secourir 5 : La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
 - Secourir 6 : La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
 - Secourir 7 : La victime ne répond pas mais elle respire.
 - Secourir 8 : La victime ne répond pas et ne respire pas.
- Epreuves certificatives des apprenants et Bilan de la formation.

Tarif et délai de réalisation :

Toute formation en inter ou intra entreprise est soumise à devis : nous consulter.



SGCE

Conseil et étude en sécurité

SGCE - 52 rue Athime Rué 92380 GARCHES - Port. 07-76-73-50-36 – sgceentreprise@outlook.fr

- NDA Formation : 1192 28394 92

- Site www.sgceentreprise.fr - APE 7490B - RCS Nanterre

- SAS au capital social de 1000 € - Siret : 92757444200012